



# Allocution de Monsieur Ahmed Abdallah Mohamed SAMBI, Président de l'Union des Comores, à l'Occasion de la 52ème réunion de l'ASECNA à Moroni

publié le **28/07/2010**, vu **2938 fois**, Auteur : [SAID ISSA](#)

Messieurs les Vices-Présidents,

- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
- Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle
- Son Eminence le grand Mufti,
- Messieurs les Ministres,
- Messieurs les Membres du Corps diplomatique,
- Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'ASECNA,
- Madame et Messieurs les Administrateurs de l'ASECNA,
- Monsieur le Directeur Général de l'ASECNA,
- Mesdames et Messieurs les experts,
- Distingués invités,
- Mesdames, Messieurs

C'est avec un réel plaisir, qu'au nom du peuple et du Gouvernement comoriens et en mon nom propre, je vous souhaite une chaleureuse bienvenue et un excellent séjour en terre comorienne.

Je voudrais, également, vous exprimer ma profonde gratitude pour avoir bien voulu honorer de votre présence, cette réunion annuelle de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar, qui se tient dans mon pays, et que vous pouvez considérer comme étant également le vôtre.

Honorable assistance,

Mesdames et Messieurs,

Le transport aérien est de très loin le moyen de transport le plus utilisé, dans de nombreux pays dont le mien, pour la circulation des personnes et des biens.

Aussi, à l'instar de tout Etat, la sécurité du transport aérien revêt une importance capitale pour les Comores, d'autant plus que dans la nuit du 29 au 30 juin 2009, nous avons connu la catastrophe aérienne la plus dramatique de notre histoire, avec le crash du vol 626 de la Compagnie Yémenia.

Un an après ce crash, les esprits ne sont toujours pas apaisés, car à ce jour, les causes probables de cet accident ne sont pas encore élucidées et l'enquête suit son cours.

Au delà des rumeurs et des positions des uns et des autres, l'Union des Comores, en sa qualité de pays dirigeant l'enquête technique, ne ménage aucun effort, pour conduire les investigations, conformément aux dispositions de l'annexe 13 de la Convention de Chicago, et espère la publication prochaine d'un rapport d'étape, par la commission d'enquête.

Ainsi, j'exhorte la communauté aéronautique internationale à s'impliquer davantage et à diversifier ses efforts en faveur de la recherche des causes des accidents.

En effet, la série noire d'accidents d'aéronefs que le monde connaît ces derniers temps, doit nous interpeller tous et plus particulièrement la communauté aéronautique internationale, pour un renforcement des moyens et des conditions de sécurité des vols.

Cette situation est d'autant plus préoccupante, quand on sait que les moyens de recherche et de sauvetage à mettre en œuvre en pareilles circonstances font encore défaut, malgré les différentes réunions organisées ici et là, pour combler les carences dans ce domaine.

Ainsi, je souscris en faveur d'un encouragement des efforts qui sont actuellement déployés pour élaborer et mettre en œuvre une politique ASECNA, dans le but de promouvoir une plus grande coopération entre les Etats membres, sous l'égide de l'OACI, en matière d'infrastructures, d'équipements et des moyens de recherche dans nos pays.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Notre Agence communautaire doit accompagner tout effort qui permettra la mise en œuvre du nouveau concept de navigation, basé sur les performances pour une exploitation sécurisée et fiable, en tout temps.

Je me réjouis de la récente décision prise par le Comité des Ministres de tutelle de l'ASECNA, relative à la mise en place de la Commission de Vérification de la Sécurité. J'espère que cet instrument sera doté des moyens nécessaires pour lui permettre d'assurer pleinement ses missions.

En effet, l'ASECNA en sa qualité de modèle d'intégration régionale réussie, après cinquante années de progrès, n'a pas le droit de se détourner de sa mission première. Les efforts engagés et ceux consentis doivent se poursuivre, pour un ciel africain entièrement sécurisé, répondant aux exigences mondiales, et capable de relever les défis contemporains en matière de transport aérien international.

Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs,

L'Union des Comores est très honorée d'accueillir et de présider la 52ème Réunion du Comité des Ministres de Tutelle de l'ASECNA, au lendemain des actes historiques marqués par l'adoption à Ouagadougou, au Burkina Faso, et la signature, à Libreville en République Gabonaise, de la Convention de Dakar révisée.

C'est ici l'endroit de rendre un vibrant hommage, à notre regretté, le Président Omar Bongo, qui, de son vivant, n'a cessé d'œuvrer pour la cohésion dans la communauté ASECNA.

Je tiens en outre, à adresser mes sincères et chaleureuses félicitations à tous les Chefs d'Etat qui ont facilité la sortie de l'ASECNA de la zone de turbulences dont elle se trouvait et ont permis l'aboutissement du long processus de la révision de la Convention de Dakar.

Le rôle joué par ces Chefs d'Etat était déterminant pour le maintien de la cohésion et de la stabilité dans notre Agence.

Mes remerciements vont également au Directeur Général de l'ASECNA et à l'ensemble de son personnel ainsi qu'à tous les experts qui, je suis persuadé, ont donné le meilleur d'eux mêmes, pour le bien de notre organisation.

Je voudrais, par ailleurs, lancer un vibrant appel, à tous mes homologues, Chefs d'Etat, pour un déclenchement rapide des mécanismes permettant à nos Etats de ratifier la nouvelle Convention de Dakar.

Honorable Assistance,

Mesdames et Messieurs,

La tenue de la Conférence Diplomatique à Libreville est l'aboutissement d'un long processus et de longues années d'échanges et de réflexion, dont l'objectif était de doter notre Agence des instruments adaptés au nouveau contexte aéronautique mondial.

La nécessaire révision de la Convention de Dakar a permis de redéfinir les missions de l'ASECNA et de mettre à la disposition de ses instances statutaires, des instruments juridiques, techniques et financiers, afin d'optimiser sa capacité d'action dans ce secteur en perpétuelle mutation.

Ainsi, une nouvelle vision politique s'ouvre pour l'ASECNA.

C'est alors le moment d'évaluer les avancées, mais aussi d'identifier les défis à relever pour que notre instrument soit compétitif, afin de répondre d'une part aux attentes de nos Etats, mais également aux exigences de la communauté aéronautique internationale.

Messieurs les Ministres de tutelle de l'ASECNA,

Vous allez, au cours de vos travaux, examiner des points très importants pour l'avenir de notre Agence communautaire. Je suis d'ores et déjà convaincu que vous agirez pour le bien de la communauté.

En ce qui me concerne, vous pouvez compter sur mon soutien personnel, et je sais également que mon gouvernement pourra compter sur votre plein appui, pour une présidence apaisée, pour le bien de l'ASECNA.

En souhaitant, de tout cœur, que cette réunion soit fructueuse et porteuse de décisions

pertinentes et innovantes pour notre organisation, je déclare ouverts les travaux de la 52ème réunion du Comité des Ministres de l'ASECNA.

Et pour terminer, je vous dis, merci beaucoup, Thank you Verry Much, Shukran djazilan, Asante sana, Hayri mamnun, Marahaba nyengi hunu Komor.

**[www.beit-salam.km](http://www.beit-salam.km)**